

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère l'écologie, du développement  
durable et de l'énergie

## **Arrêté du 21 février 2014 fixant la liste des emplois de responsable de capitainerie**

NOR : DEVK1330211A

**Le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,**

Vu le décret n°2013-1146 du 12 décembre 2013 relatif à l'emploi de responsable de capitainerie,

**Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

En application de l'article 4 du décret n° 2013-1146 du 12 décembre 2013 susvisé, les fonctions correspondant à l'emploi de responsable de capitainerie visées aux articles 2 et 3 de ce même décret sont :

- Commandant du port des Sables d'Olonne ;
- Commandant du port de Tonnay Charente ;
- Commandant du port de Port Vendres ;
- Commandant du port de Bonifacio ;
- Commandant adjoint du port de Mayotte ;
- Secrétaire général du port de Calais ;
- Responsable d'exploitation du port de Calais ;
- Commandant adjoint du port de Port La Nouvelle ;
- Commandant adjoint du port de Toulon ;
- Commandant adjoint du port d'Ajaccio ;
- Commandant adjoint du port de Nice ;
- Commandant adjoint du port de Dieppe.

## Article 2

Le directeur des ressources humaines du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le

L'adjointe au sous-directeur  
de la Modernisation et de la Gestion Statutaires

Béatrice THORIN